tres, les uns après les autres, ont fait des déclarations en cette Chambre, que le Canada irait jusqu'à la banqueroute, que nous arracherions jusqu'au dernier rail, jusqu'à la dernière tie de nos chemins de fer pour aider au succès des alliés.

Je dis que le Gouvernement, en face de ses déclarations passées, si on regarde maintenant la loi qui nous est maintenant présentée, est après tarir les sources de revenus dont nous aurons besoin, non pas seulement pour nous relever des désastres de la guerre, mais pour faire notre part dans la guerre. Ces messieurs sont toujours à parler de patriotisme; ces messieurs sont toujours à parler de privations, ces messieurs sont toujours à parler de sacrifices et de contributions. Quels sont ceux qui s'imposent des privations? Quels sont ceux qui font des sacrifices? qui font des contributions? C'est la masse de notre peuple.

Avec cette législation, vous allez imposer au pays une dette de deux milliards cent millions de piastres dont l'intérêt seul dépassera cent millions par année; que, de plus, vous devrez payer des pensions aux soldats, aux enfants, aux orphelins et aux veuves des soldats; vous allez mettre sur le pays une dette tellement élevée que rien que le service des intérêts va prendre le plus clair de nos revenus, et vous serez incapables d'accomplir, au nom du Canada, les sacrifices que vous nous prêchez, que nous pratiquons, nous, mais que de l'autre côté de la Chambre on semble ignorer.

Il y a dans le monde des gens qui se croient toujours tenus de prêcher; ils prêchent pour les autres, mais ils ne se croient pas astreints de pratiquer ce qu'ils enseignent. Je crois que le Gouvernement donne là un bel exemple de son état d'âme,

de sa mentalité.

Voici qu'après avoir discuté sommairement les premières clauses du bill, nous en sommes rendus à la quatrième clause. Cette quatrième clause du bill traite de la nomination des arbitres. Le Gouvernement 'veut nommer un arbitre pour prendre sa part de responsabilité, afin que le tribunal qui aura été nommé, afin que le tribunal, quand il établira la valeur du stock, des actions qu'il s'agit d'acheter, que le Gouvernement soit lié à l'avance, à la politique qu'il a dans la tête, mais sur laquelle on ne peut avoir des explications.

J'admets que le Gouvernement a la majorité; j'admets que le Gouvernement peut passer n'importe quel projet de loi, j'admets qu'il peut faire adopter n'importe quelle mesure, mais je crois qu'il est de mon devoir, au nom des électeurs que je re-

présente, au nom de la province que je représente, pour une partie de déclarer ici, monsieur le président, au Gouvernement comme au pays, que vous allez mettre sur le dos de notre province que je représente, un fardeau qui ne nous sera d'aucune utilité, parce que nous n'avons aucunement contribué à l'état de choses actuel.

Je dis que les gouvernements provinciaux qui ont subventionné les entreprises de Mackenzie et Mann, sont intéressés à obtenir leur rachat, par le gouvernement central, des obligations contractées par Mackenzie et Mann et endossées par eux.

Je dis que la finance de Toronto est intéressée à se rembourser les avances qui ont été faites à Mackenzie et Mann, et la finance de Toronto est intéressée à ce que la province de Québec, à ce que le Canada, -même au risque de la banqueroute, même au risque de la dépréciation de ses emprunts futurs,—je dis que la finance de Toronto est intéressée à la passation de cette législation, mais je dis aussi que ce n'est pas la finance de Toronto qui va payer pour la part qui nous sera chargée. Je dis que nous n'avons aucunement contribué à l'état de choses actuel et que nous avons le droit d'être entendus, clôture ou pas de clôture, bâillon ou sans bâillon.

Monsieur le Président, je ne voudrais pas faire de menace aux membres du Gouvernement. Je sais qu'ils sont très sensibles et très frisonneux; mais nous avonslà les germes de revendications populaires qui ont fait trembler des pouvoirs mieux assis que le Gouvernement actuel. Je dis que ce n'est pas sans danger, après avoir imposé à la population le fardeau que vous avez mis sur ses épaules dans un but de guerre, dans un but de participation, afin que notre effort vienne aider l'effort de l'Angleterre, l'effort de l'empire.

Je dis que ce n'est pas sans danger que, chez un peuple sur le chemin de la banqueroute, le Gouvernement de ce pays vienne imposer une dette qui va se chiffrer à 650 millions de dollars, et prendre la totalité des actions dans une compagnie qui est incapable de solder ses intérêts chaque année. Cette compagnie-là est obligée de faire appel au Gouvernement. Le Gouvernement a fait des avances; le Gouvernement en a pris la responsabilité; cette responsabilité-là, il en a le crédit, mais je dis qu'elle pouvait être discutée et qu'elle pouvait être assumée. Cependant, je ne vois aucune bonne raison, pour le Gouvernement, de venir dans un temps

[M. Gauthier.]